

# Corse infos

CORSICA INFURMAZIONE

EN BREF

## Une zone de contrôle des émissions pour les navires en Méditerranée?

Marsactu l'a annoncé vendredi. L'État français veut lancer une étude pour la création d'une zone de contrôle des émissions pour les navires en Méditerranée. *"Le dispositif, qui contraint les armateurs à réduire leur pollution en soufre ou en azote, est déjà en vigueur en mer Baltique et en mer du Nord notamment, depuis 2011. Tandis qu'il doit en-*

*core convaincre les partenaires des pays du pourtour méditerranéen et l'Organisation maritime internationale, l'État français mise sur une entrée en vigueur en 2022",* souligne le journal en ligne. Mais pour certaines associations de riverains ou de défense de l'environnement, il ne s'agit que d'une *"entrée tardive dans les clous des normes européennes"*. Le Conseil d'État a déjà sommé le gouvernement de prendre des mesures plus strictes afin de les faire respecter. **GHJ. P.**